

Travail.Suisse

SGARM
SSMT

VSAO
ASMAC

svbg fsas

SGBI USS

UNIA

syndicom

vpod ssp

syna

sbpv
aseb
asib

Communiqué de presse de l'Alliance contre le stress et le travail gratis Berne, le 18.9.2019

Succès de la résistance contre l'allongement du temps de travail

La résistance manifestée par l'Alliance contre le stress et le travail gratis porte enfin ses fruits : la loi sur le travail (LTr) ne sera pas vidée de sa substance. Le Conseil des États a en effet renoncé à supprimer pour une grande part des salarié-e-s l'obligation d'enregistrer le temps de travail. Un outil central, qui protège ces derniers du travail gratis et des durées de travail excessives, est donc maintenu.

En décidant d'enterrer une initiative de l'ancienne conseillère aux États Karin Keller-Sutter, la Chambre des cantons reconnaît que les projets de déréglementation de grande ampleur de la LTr sont inappropriés et se heurtent à une vaste résistance de la part des syndicats, des médecins du travail ainsi que des cantons. En abolissant l'obligation d'enregistrer sa durée du travail, la mise en œuvre de l'initiative Keller-Sutter aurait détruit l'outil qui permet avant tout de vérifier les durées maximales de travail et le volume de travail supplémentaire. Selon l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), au moins 26 % des salarié-e-s auraient été touchés.

Mais ce premier pas ne suffit toutefois de loin pas aux yeux de l'Alliance des syndicats, des médecins du travail et des médecins assistant-e-s. Maintenant, le Conseil des États et la Commission de l'économie et des redevances devront aussi abandonner les projets de prolongation de la durée hebdomadaire du travail et d'assouplissement encore plus poussé de l'interdiction du travail dominical. Raison pour laquelle l'initiative parlementaire du conseiller aux États Konrad Graber doit elle aussi être enterrée. À l'heure où des études constatent une hausse constante du stress dans le monde du travail et où toujours plus de personnes sont victimes d'épuisement professionnel, il s'agit d'accroître la protection des travailleurs et travailleuses, et non de la diminuer. Le Conseil des États serait bien inspiré de

Alliance contre le stress et le travail gratis : Union syndicale suisse (USS); Travail.Suisse ; Société suisse de médecine du travail (SSMT) ; Association suisse des employés de banque (ASEB) ; Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé (FSAS) ; Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC) ; ainsi que les syndicats Syna, syndicom, Unia et SSP

prendre au sérieux l'opposition manifestée par les syndicats, les médecins du travail, les Églises et les cantons, et de renoncer aussi à ce projet. Mais si le Parlement devait maintenir ce dernier, l'Alliance le combattrait par tous les moyens.

Renseignements

- Brigitta Danuser, professeure, Société suisse de médecine du travail/FMH, 076 339 84 46
- Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse, 079 287 04 93
- Luca Cirigliano, secrétaire central de l'USS, responsable du droit du travail, 076 335 61 97
- Marcel Marti, responsable Politique et communication de l'ASMAC, 031 350 44 82
- Vania Alleva, présidente d'Unia, 079 620 11 14
- Arno Kerst, président de Syna, 079 598 67 70
- Stefan Giger, secrétaire général du SSP, 079 296 77 07
- Daniel Mürger, président de syndicom, 058 817 18 11
- Denise Chervet, directrice de l'ASEB, 079 40 892 40
- Claudia Galli, présidente de la fsas, 78 746 76 50